

Un point sur l'adressage

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons la création d'une commission sur l'adressage et vous présentions la nécessité de ce travail sur la commune. En plus de l'optimisation évidente de nombreux services (acheminement du courrier, déploiement des réseaux...), un adressage précis est primordial pour la rapidité d'intervention des services d'urgence. Nécessitant l'aide de professionnels, deux organismes ont été contactés dont la POSTE, qui a été retenue lors du conseil municipal du 13 décembre 2018.

En collaboration avec le prestataire choisi, la commission adressage a alors réalisé un lourd travail consistant dans un premier temps à faire un état des lieux sur toute la commune. Nous nous sommes alors effectivement rendus compte que de nombreuses voies n'étaient pas nommées, ou encore que certaines configurations ou noms de voies prêtaient à confusion. La numérotation de certaines voies était également à revoir, avec notamment le passage en numérotation métrique pour certaines, pour plus de cohérence. Tous les changements proposés par la commission adressage (nomination de nouvelles voies, changements de nom ou de numérotation) ont été validés lors du conseil municipal du 28 mars 2019. Pour vous donner quelques exemples, il est préconisé que les rues et places ne portent pas le même nom. Ainsi, la place de l'Eglise est rebaptisée place Saint Barthélémy, pour ne pas prêter à confusion avec la rue de l'Eglise existante. Un autre exemple, la rue Haute, dans le bourg de Villecomtal, portait deux noms différents : rue de l'Argenterie dans la première partie et rue Haute dans la seconde. Il a ainsi été décidé que dorénavant, l'ensemble de la rue se nommerait rue Haute. Pour le seul bourg de Villecomtal, 16 voies ont été nouvellement nommées et 7 ont été renommées. Tous ces changements ont été mûrement réfléchis par la commission adressage, avec l'appui de l'expertise de notre prestataire.

Tous ces changements vont entraîner des modifications dans la signalétique. Par soucis d'esthétique et d'uniformisation, toutes les plaques du bourg (noms des voies et numéros) seront changées et réalisées en pierre de lave émaillée par Véronique Lafont, notre talentueuse céramiste locale. En dehors du bourg, les plaques seront réalisées en aluminium émaillé. Pour rappel, les services municipaux se chargeront de poser les nouvelles plaques et nul ne pourra s'y opposer. La réalisation des plaques de manière artisanale prendra bien sûr du temps, tous ces changements ne se feront donc pas dans l'immédiat. Chaque habitant concerné par un changement de nom ou de numéro de voie sera informé en temps voulu.



Le mot du Maire

Cet été précoce va accueillir les traditionnelles et indispensables animations portées par nos fidèles associations. Désormais, la mairie de Villecomtal est heureuse et fière d'en soutenir une nouvelle : « Bienvenue à Villecomtal ». Vous trouverez un

cité s'enrichit progressivement, au grès des arrivées de résidents d'horizons et de cultures très diverses.

Enfin, Villecomtal participe, à son niveau, à l'obligation qui incombe à chaque mairie : la mise à disposition de logements à loyer modéré. Ce sera chose



article complet expliquant le contexte et les conditions de cette opération humaniste et solidaire.

Je note également l'installation de Iseult et David Basire qui va donner une nouvelle destination à l'ancien magasin Bieulac.

Ces deux événements confirment que notre modeste

faite avec la construction de deux pavillons locatifs au lotissement Les Hauts du Clos, avec le partenaire Polygone.

Bon été à tous.

Jean-François Pradalier

L'année scolaire a débuté avec une pointe d'amertume suite à une décision administrative de supprimer un demi-poste d'enseignante malgré un bel effectif de 40 élèves.

C'était sans compter sur un élan de solidarité qui s'est manifesté tout au long de l'année.

Ce fut une formidable réussite grâce à l'implication accrue des assistantes maternelles ainsi que de bénévoles « Papys et Mamys » qui se sont mobilisés pratiquement toutes les matinées de la semaine pour danser, jouer, lire des contes, en créer, en adapter un en roman photos. Des compétences, dont la plupart insoupçonnées, se sont révélées et ont conduit à des expériences très enrichissantes tant pour les élèves que pour les intervenants.

Chaque groupe de grands a eu des séances bien à lui avec d'anciennes enseignantes qui ont « repris du collier » pour soulager Sandrine, qui fait office d'enseignante et directrice de l'école avec toutes les contraintes administratives que cela impose.

Le manque d'effectifs n'a pas entaché l'organisation des rencontres habituelles entre les différentes écoles du réseau : le collège et les écoles de Marcillac, St Christophe Vallon et

Salles la Source à l'occasion de la kermesse, du spectacle des trois chardons et du cross. Ces sorties : cinéma, jardin des bêtes, sortie de fin d'année mais aussi les goûters qui ponctuent l'année, ont été rendues réalisables par l'APEL qui les financent grâce aux manifestations organisées toute l'année.

Se sont poursuivies des visites régulières à la médiathèque où certes les enfants peuvent avoir accès à de nombreux livres mais qui est aussi un lieu qui valorise leur travail annuel, en le présentant au public qui fréquente les lieux.

Il y a eu également une journée de travaux qui a réuni les volontaires afin de procéder à des réparations ou des rafraîchissements : peinture au sol sur la cour, réparation des jeux dans le pré, reprise du grillage bordant l'école...

Comme vous pourrez le constater, à Villecomtal, la solidarité n'est pas un vain mot, elle s'exerce sans ostentation mais avec convivialité.

La fête de l'école, qui a eu lieu le 28 juin avec le traditionnel feu de la Saint-Jean, a pu encore renforcer la sympathie et le soutien que les habitants de Villecomtal et des environs portent à leur école.



Enfin, une note joyeuse vient ponctuer cette année scolaire avec l'octroi du 1/2 poste perdu l'an dernier. Celui-ci sera effectif dès la rentrée 2019 permettant ainsi de revenir à 2 postes à temps complet. Dans l'immédiat, nous ne connaissons pas la personne qui sera affectée, la décision étant reportée au 4 ou 5 juillet.

Sandrine Vassal tient à remercier tous les intervenants ainsi que la municipalité qui a apporté son soutien tout au long de ces derniers mois.

La Médiathèque va reprendre ses horaires d'été avec une ouverture le mercredi de 10h à 12h à la place du mardi et continue, bien entendu, de vous accueillir le samedi de 10h à 12h.

Il est constaté une fréquentation sans cesse en augmentation notamment le samedi matin; que ce soit pour emprunter des livres, consulter des documents ou tout simplement passer un moment convivial.

Les statistiques de 2019 font état de 1337 visiteurs et 1335 ouvrages empruntés.

Le mardi après midi est ouvert à tous mais voit surtout la visite des écoliers de Saint-Joseph qui viennent emprunter des livres mais aussi exposer leurs travaux issus d'ateliers réalisés au cours de l'année scolaire.

La Médiathèque tient aussi à s'intégrer

dans l'animation du village. C'est ainsi qu'elle a décidé, après une exposition l'année dernière de photos de jardins potagers locaux, de mettre l'accent sur les artisans qui font partie des forces vives de Villecomtal.

Toujours avec la participation très active de Jacky Jeandot, vous pourrez découvrir, au cours des mois de juillet et août, sur les murs de la rue de l'Horloge, la photo d'une petite vingtaine d'artisans qui ont accepté de se prêter au jeu de l'objectif de notre artiste-photographe. La médiathèque les remercie.

A noter que vous pourrez continuer à admirer pendant encore les mois d'été, l'exposition intitulée « Transparences », actuellement à la médiathèque, clichés mettant en valeur des détails de feuilles génialement observées.



Un des clichés argentiques de l'expo. *Transparences*



Animations estivales 2019



- * **Les 12 et 13 juillet 16ème RALLYE du Dourdou**
- * **Mercredi 7 août festival international du Rouergue :**
Cette année l'Allemagne se produira à 21h00 salle des associations.
- * **Mercredi 14 août : « la rue à tire l'aligot »** à partir de 19h00
- * **Les 24 et 25 août : Fête de la saint Barthélémy**



—^—
Comme chaque année, notre **petit marché paysan** se tiendra à partir du **mercredi 10 juillet jusqu'à la fin août**

Les Joyeux Pétanqueurs

—^—
concours amicaux ouverts à tous, les samedis ou dimanches, à 14h30, du 6 juillet au 31 août
juillet : samedi 6, dimanche 21, samedi 27
août : dimanche 4, samedi 10, jeudi 15, **samedi 24 St Barthélémy**, samedi 31

Le magasin Bieulac donne naissance à La Fabrique du Rougier

Dans le bulletin municipal de décembre 2016, nous consacrons un article au magasin Bieulac, à la veille de sa fermeture. Une page se tournait à Villecomtal, avec la fin d'une entreprise réputée et appréciée, tenue durant plus de 60 ans par trois générations successives. De nombreux habitants de Villecomtal n'ont pas manqué d'évoquer leur tristesse de voir ce long linéaire de vitrine du Tour de Ville inoccupé. En effet, cette vitrine faisait partie du paysage de notre village, toujours soignée par Claudine et joliment décorée, notamment durant les fêtes de Noël.

Deux ans et demi plus tard, nous sommes heureux de vous annoncer que le magasin Bieulac va prochainement renaître sous une forme très différente, la Fabrique du Rougier, qui ouvrira ses portes dans la première moitié du mois de juillet. Le présent bulletin est l'occasion de vous en dire plus sur les origines de ce projet, son concept, et surtout, sur ceux qui vont le faire vivre :

Iseult et David Basire, parents, à eux deux, de cinq enfants et vivant à Lyon, décident par hasard de venir planter leur tente en famille au Glamping de Villecomtal en août 2014, pour une semaine de vacances. Une semaine de camping sous la pluie se rappellent-ils n'ont en rien gâché leur agréable surprise de découvrir Villecomtal. Charmés par notre village, ses couleurs et sa simplicité, ils réfléchissent très rapidement à acquérir un bien à

Villecomtal, une maison dans laquelle leur grande famille recomposée aurait plaisir à se retrouver. Cette idée se concrétise très rapidement car moins de trois mois plus tard, ils achètent une ancienne ferme au Garric, sans eau ni électricité. Dans les mois qui suivront, ils consacreront de nombreux week-ends et toutes leurs vacances pour rénover cette ferme et en faire leur maison de famille, qui restera dans un premier temps une résidence secondaire. Leur attachement à Villecomtal est réel et se renforce, comme en témoignent le baptême de leur petite Diane en 2015 en l'église de Ségonzac et leur mariage en août 2016 à la mairie de Villecomtal. Toute la famille se plaît à Villecomtal, et les retours sur Lyon deviennent de plus en plus difficiles. Mais Iseult et David n'envisagent pas de s'y installer avec leurs enfants.

La fermeture du magasin Bieulac en décembre 2016 les désole et leur donne rapidement l'envie de faire revivre ce lieu. Encore fallait-il réfléchir à un projet. Iseult est alors directrice administrative et financière pour une entreprise privée, et David est fonctionnaire responsable de l'urbanisme pour la ville de Grenoble. Leur projet ne va pas naître de leurs métiers respectifs, mais de ce qu'ils aiment faire en famille. A ses heures, Iseult aime confectionner des petits cadeaux et faire des loisirs créatifs avec ses enfants, tandis que David prend plaisir à cuisiner pour leur famille nombreuse ; il aime

particulièrement transformer les fruits. L'idée leur vient alors de créer un lieu mixte, avec un espace de création et de vente d'objets faits main par Iseult (objets de décoration à base de tissus et bijoux en laiton), et un espace de petite restauration pour David, avec le souhait particulier de proposer des sorbets faits maison. Les enfants adhérant au projet, la famille s'installe définitivement à Villecomtal, Iseult et David quittent leurs emplois et acquièrent la maison Bieulac en novembre 2018. Après de nombreux travaux pour transformer le lieu et le suivi de formations nécessaires pour la création de leur activité, « leur » Fabrique ouvrira au début de l'été 2019.

L'idée d'Iseult et de David est de créer un lieu feutré, convivial, chaleureux, dans une ambiance tamisée, où le client se sentira « comme à la maison ». La Fabrique du Rougier sera divisée en petits espaces non cloisonnés, une terrasse côté rue, un espace atelier/vente de créations et un espace de restauration à l'intérieur, ainsi qu'une terrasse côté Dourdou. Avec beaucoup de chaleur humaine, Iseult nous explique également que le salon de l'appartement de Rose et Jean Bieulac sera conservé et formera un petit espace calme côté Dourdou, avec bibliothèques et jeux de société. La Fabrique du Rougier proposera un service de restauration tous les midis, ainsi que le soir durant l'été. Elle proposera une cuisine légère et

colorée principalement composée de produits locaux et de saison, qui, selon les dires de David, ne manquera pas de nous surprendre. En journée, il sera également possible de venir déguster un sorbet ou une petite pâtisserie. Outre la fabrication d'objets et de plats, Iseult et David souhaitent fabriquer du lien et faire de la Fabrique du Rougier un lieu solidaire et social, où les gens aimeront se retrouver et contribuer à l'entraide, déjà bien présente dans notre village. Iseult et David fourmillent d'idées et nous vous invitons à pousser les portes de la Fabrique du Rougier dès son ouverture pour aller à leur rencontre.

En conclusion de cet article, nous tenons à souligner le fait que Lile et son Glamping ont amené plusieurs personnes de passage à acquérir un bien à Villecomtal, et pour certains à s'y installer de façon permanente comme Véronique et Bernard Laffont. Ceci montre que toutes les nouvelles activités créées ont des retombées positives pour le village. Nous souhaitons également souligner le courage de tous ceux qui ont quitté leur ancienne vie pour en démarrer une nouvelle à Villecomtal, en reprenant un commerce ou en en créant un nouveau, ce qui n'est jamais une démarche facile.

Bienvenue à Iseult, David et leurs enfants, nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs projets et de bonheur en famille à Villecomtal.



Passage de relais entre les familles Bieulac et Basire

Deux pavillons locatifs T4 à Villecomtal

Deux pavillons T4 locatifs de 93m² sont en cours de construction par l'entreprise POLYGONE(1) sur le lot numéro 7 du lotissement de la Blanzagues.

Soucieuse d'offrir des possibilités d'installations notamment à de jeunes familles aux moyens limités, la municipalité a fait le choix de mettre à disposition gracieusement ce terrain lui appartenant et préalablement terrassé. La construction des pavillons incombe alors en totalité à l'entreprise POLYGONE. Un bail à construction encadre cette réalisation qui reviendra à la commune au bout de 55 années. POLYGONE a en charge la gestion locative des deux logements. C'est également cette structure



qui assurera l'entretien des constructions durant toute la durée du bail.

Ces logements, situés sur une parcelle de 500m² au Lotissement Communal La Blanzague et proches du bourg, bénéficieront d'un cadre et d'une exposition de qualité. Au rez-de chaussée, on retrouvera une cuisine semi-ouverte sur une pièce de vie de 29m², une chambre avec salle de bains, une terrasse et un garage. Deux chambres supplémentaires et une deuxième salle de bains avec WC séparé composeront le rez-de-jardin. La livraison des deux pavillons est prévue pour mai 2020.

(1) POLYGONE est une Entreprise Sociale de l'Habitat créée en 1952 qui a enregistré un développement important : 3 000 logements familiaux sur les vingt dernières années.

Son patrimoine est composé, au 31/12/2018, de plus de 5 000 logements locatifs familiaux et de près de 1 200 places en foyers et résidences, répartis sur 6 départements (Aveyron, Cantal, Corrèze, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme) et 3 régions administratives (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie).

Outre la construction de logements familiaux, la gestion qui en découle et la construction de logements foyers

(principalement à destination des personnes âgées), POLYGONE développe une activité d'aménagement de terrains à bâtir mais aussi d'accession à la propriété dans le domaine de la construction de maisons individuelles et a complété ses savoir-faire en mettant en œuvre la location-accession (avec près de 300 logements réalisés) et la vente à l'occupant.

L'actionnaire de référence de Polygone (98 %) est une Société Coopérative d'HLM : POLYGONE Massif Central dont le siège est à Mauriac dans le Cantal, et dont le capital est détenu principalement par des collectivités locales.

En début d'année 2019, une nouvelle association Loi 1901 a vu le jour. Elle est présidée par Michel Nuffer et Iseult Basire. Son objet est :

- Accueillir et accompagner des migrants ou des réfugiés en favorisant leur installation et leur intégration,

- Reconnaître et valoriser l'accueil de migrants ou de réfugiés comme richesse culturelle, économique et sociale, intrinsèque à l'histoire de notre Pays.

- Faciliter l'intégration de tout nouvel arrivant sur la commune de Villecomtal.

Par ailleurs, l'association pourra développer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

L'association s'est structurée par la mise en place de différentes commissions : santé, emploi, transport, aménagement, scolarité, accompagnement au quotidien.

Pour l'accueil de réfugiés, *Bienvenue à Villecomtal* a choisi de s'appuyer sur l'expérience de SOLIHA.

Qui est SOLIHA ?

SOLIHA D'AVEYRON, installée à Onet le Château, est une association déclarée et active depuis 119 ans. Elle est née de la fusion entre le PACT-ARIM et Habitat & Développement.

Elle s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, privilégiant les activités de service social d'intérêt général. Elle contribue à la politique du logement, notamment des personnes défavorisées et le développement d'entreprises solidaires d'utilité publique.

SOLIHA Aveyron s'intègre dans une fédération nationale qui a signé une convention lui permettant d'obtenir des financements européens « Fond d'asile migration et intégration ».

Dans le cadre de programmes européens de réinstallation, le gouvernement français s'est engagé à accueillir en France environ 10 000 réfugiés syriens en situation de vulnérabilité en Jordanie, en Turquie ou au Liban.

La spécificité de dispositif de réinstallation repose sur l'orientation des familles réfugiées vers un logement pérenne directement à leur arrivée en France, leur demande d'asile ayant été traitée avant même leur arrivée, par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Afin d'accueillir rapidement et de façon digne ces personnes identifiées par le Haut comité aux réfugiés, l'État confie à des opérateurs

associatifs, dont SOLIHA, la mission de les loger et de les accompagner.

Qu'est-ce que la Réinstallation ?

« La réinstallation consiste à transférer des réfugiés d'un pays d'asile à un autre Etat qui a accepté de les admettre et de leur accorder à terme une résidence permanente. Le HCR est mandaté par son Statut et les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies pour encourager la réinstallation comme l'une des trois solutions durables. La réinstallation est unique en ce qu'elle constitue la seule solution durable qui implique le transfert de réfugiés d'un pays d'asile vers un pays tiers. Parmi les 17,2 millions de réfugiés relevant de la compétence du HCR dans le monde fin 2016, moins de 1% ont été réinstallés cette année.

Les pays de réinstallation accordent une protection juridique et physique aux réfugiés réinstallés, notamment l'accès aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans des conditions d'égalité avec les nationaux. »

L'UNHCR est l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés.

L'accompagnement de *Bienvenue à Villecomtal* par SOLIHA dure un an :

- * Accueil de la famille à leur arrivée à Toulouse et accompagnement jusqu'à Villecomtal.
- * Suivi administratif pour l'obtention de l'ensemble des papiers (titre de séjour), mais aussi validation du permis de conduire (Le permis syrien est reconnu par la France, mais il faut quelques mois pour que ce soit validé).
- * Signature initialement du bail avec le propriétaire du logement (paient la caution, font l'état des lieux, etc...), une fois que la famille a les papiers, le bail est modifié et passe à leur nom.
- * Accompagnement financier : Dès l'installation de la famille, SOLIHA donne un budget mensuel à la famille et finance toutes les dépenses (eau, électricité, internet, nourriture, vêtement, transport etc...) de la famille jusqu'à ce qu'elle obtienne l'accès au droit commun et donc aux aides sociales.
- * Appui à la gestion du budget
- * Une fois par semaine, ils viennent chercher la famille pour faire des achats dans des magasins qui offrent des produits du moyen orient
- * Accompagnement médical : Chaque membre de la famille a le droit à un examen médical complet avec la présence d'un traducteur

* Accompagnement à la scolarisation des enfants. SOLIHA ayant informé *Bienvenue à Villecomtal*, de l'arrivée d'une famille, une réunion publique d'informations a eu lieu à Villecomtal le 24 mai. *Bienvenue à Villecomtal* a exposé sa genèse, ses missions et son fonctionnement devant un auditoire attentif. La présence et le soutien de la mairie et de l'école ont été fortement appréciés et ont participé à la réussite de cet échange serein et enthousiaste. Enfin, les interventions de Mme VENNOT, directrice de l'association SOLIHA, a également permis de comprendre les enjeux et les moyens de l'installation d'une famille de réfugiés en provenance d'une zone de guerre sur notre département. Soulignons que préalablement, SOLIHA n'a aucune information sur la famille accueillie hormis la composition et l'âge de chacun des membres de la famille.

La famille MOHAMAD est arrivée au village mardi 28 mai 2019

Daban & Roshana, accompagnés de leurs 4 fils (Siwar, 19 ans, Mohamad, 17 ans, Chukri, 15 ans et Roni, 10 ans), se sont installés dans leur nouvelle maison Avenue Joseph Vidal, aménagée par *Bienvenue à Villecomtal* grâce à des meubles et vaisselles de récupération. Après avoir quitté, il y a quelques années, leur pays d'origine, la Syrie, ils sont arrivés, après de dures épreuves, en provenance de Turquie. La famille MOHAMAD parle arabe et kurde.

En attendant les cours de français dispensés par le Greta, la commission « initiation au français » s'est déjà mobilisée au rythme de trois séances par semaine auxquelles la famille MOHAMAD participe assidument et avec beaucoup de motivation.

Chukri intégrera en septembre le collège Kervallon à Marcillac et Roni l'école de Villecomtal.

Si vous les rencontrez dans les rues de Villecomtal, n'hésitez pas à leur dire bonjour et un petit sourire leur fera chaud au cœur.

Cette famille est ouverte à toutes activités ou échanges leur permettant de faire de nouvelles rencontres. Les garçons sont sportifs et, d'après les dires de certains qui ont pu jouer avec eux, sont des joueurs de football de « haut niveau ». Peut être intégreront-ils l'équipe de Villecomtal ?

Vous pourrez croiser également une autre famille syrienne arrivée à Villecomtal, il y a près de 3 mois, Khaled et Eiman MASRI et leurs trois enfants : Sadeel 9 ans, Abdulsalaam, 7 ans et le petit Adam né dans les jours qui ont suivi leur arrivée. Les deux aînés sont déjà scolarisés à l'école Saint-Joseph. Certains d'entre nous ont pu déguster falafels et autres spécialités syriennes préparés par Khaled qui s'avère être un cuisinier hors pair.

Nous pouvons saluer l'implication dans ce projet de la Mairie ainsi que de Sandrine Vassal, directrice de l'Ecole Saint Joseph et de tous les membres de l'association.

Si vous souhaitez proposer vos services, organiser des activités, ou tout simplement faire part de votre ressenti, vous pouvez le faire par l'intermédiaire de la boîte mail « bienvenuevillecomtal@gmail.com ».

Il est envisagé une conférence sur la Syrie en début d'automne. La date et le nom de l'intervenant seront communiqués par voie de presse et affiches.

brèves

Olivier CALIXTE, artisan à Villecomtal, a cessé son activité après 18 ans d'exercice en tant que menuisier cuisiniste. Il a intégré un poste d'agent d'encadrant à l'Atelier du Rouergue de Rodez. Nous le remercions pour son travail et ses nombreux services rendus avec compétence, bonne chance pour la suite.



L'ADMR a une nouvelle présidente, en la personne de Chantal LESTRADE. Nous la félicitons pour cette nomination qui rassure sur l'avenir de ce service à la personne sur notre territoire.



L'Espace des Enfarinés ouvrira à partir du 9 juillet. Amandine Dubourg assurera la permanence saisonnière avec l'appui de bénévoles. La commune est très attachée à maintenir cet accueil ouvert. Il permet de découvrir notre patrimoine local et notre histoire des Enfarinés. Espérons que cette vision sera encore partagée à l'avenir par notre communauté de communes.



Une permanence de l'Espace Emploi Formation devrait se mettre en place à Villecomtal en début d'automne : plus de renseignements seront communiqués ultérieurement.